

6° Elles reçoivent actuellement pour leurs écoles quelques secours pécuniaires du gouvernement ; mais il est tout à fait certain que cette assistance sera prochainement supprimée.

7° Leurs postulantes leur arrivent généralement très jeunes et pas encore formées à l'enseignement, qui est leur but principal. La nécessité de compléter leur instruction, pour faire d'elles des maîtresses capables d'enseigner, est une lourde charge morale et matérielle.

“ Pour qu'elle puissent continuer et développer leur œuvre, il est de toute nécessité qu'un supplément régulier soit ajouté à leur revenu annuel. Elles espèrent en vous pour leur ouvrir cette source d'assistance ”.

NÉCROLOGIE

† A Baltimore-Irvington. Md., la R. MÈRE ROSE DE SAINTE-MARIE, fondatrice des Monastères du Rosaire Perpétuel, décédée au Monastère des Roses de Jésus Docteur, le 21 avril 1909, dans la 63^{me} année de son âge, et la 43^{me} de sa profession religieuse.

R. I. P.

